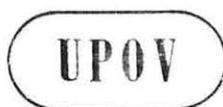


INTERNATIONALER VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN
GENÈVE, SUISSE



UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE, SUISSE

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION OF
NEW VARIETIES OF PLANTS
GENEVA, SWITZERLAND

☎ (022) 99 91 11
☒ 2.23.76

34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20

Communiqué de presse n° 2 de l'UPOV

Paris, le 1er décembre 1986



25e ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

L'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) est une organisation intergouvernementale fondée sur la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, signée à Paris en 1961 et révisée à Genève en 1978. L'UPOV entretient une coopération administrative avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et a son siège dans le bâtiment de cette organisation, à Genève (Suisse).

La convention internationale pour la protection des obtentions végétales a pour objet de reconnaître et d'assurer à l'obtenteur d'une variété végétale nouvelle un droit de propriété exclusif.

Les Etats membres de l'UPOV accordent ce droit dans le cadre de la convention et en vertu de la législation nationale. Pour pouvoir bénéficier de la protection, les variétés doivent figurer sur la liste nationale des genres ou espèces botaniques susceptibles d'être protégés, être distinctes des autres variétés dont l'existence est notoirement connue et être suffisamment homogènes et stables.

Dix-sept Etats sont membres de l'UPOV : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Les 2 et 3 décembre 1986, le 25e anniversaire de la signature de la Convention de l'UPOV sera célébré à Paris, sous les auspices du Ministère français de l'agriculture. Le 2 décembre au matin, le Conseil de l'UPOV, organe qui prend toutes décisions en vue du bon fonctionnement de l'Union, tiendra une réunion suivie d'un colloque au cours duquel seront présentés des exposés sur les thèmes suivants : "Contribution de l'amélioration des plantes à la production vivrière" et "L'amélioration des plantes : une activité associant laboratoires publics, entreprise de sélection et utilisateurs de variétés". Le colloque se poursuivra le 3 décembre au matin et les participants pourront ensuite partir en excursion.

Plus de 100 experts, parmi lesquels des représentants des Etats membres et des Etats invités en qualité d'observateurs, des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales, devraient assister à ces manifestations.